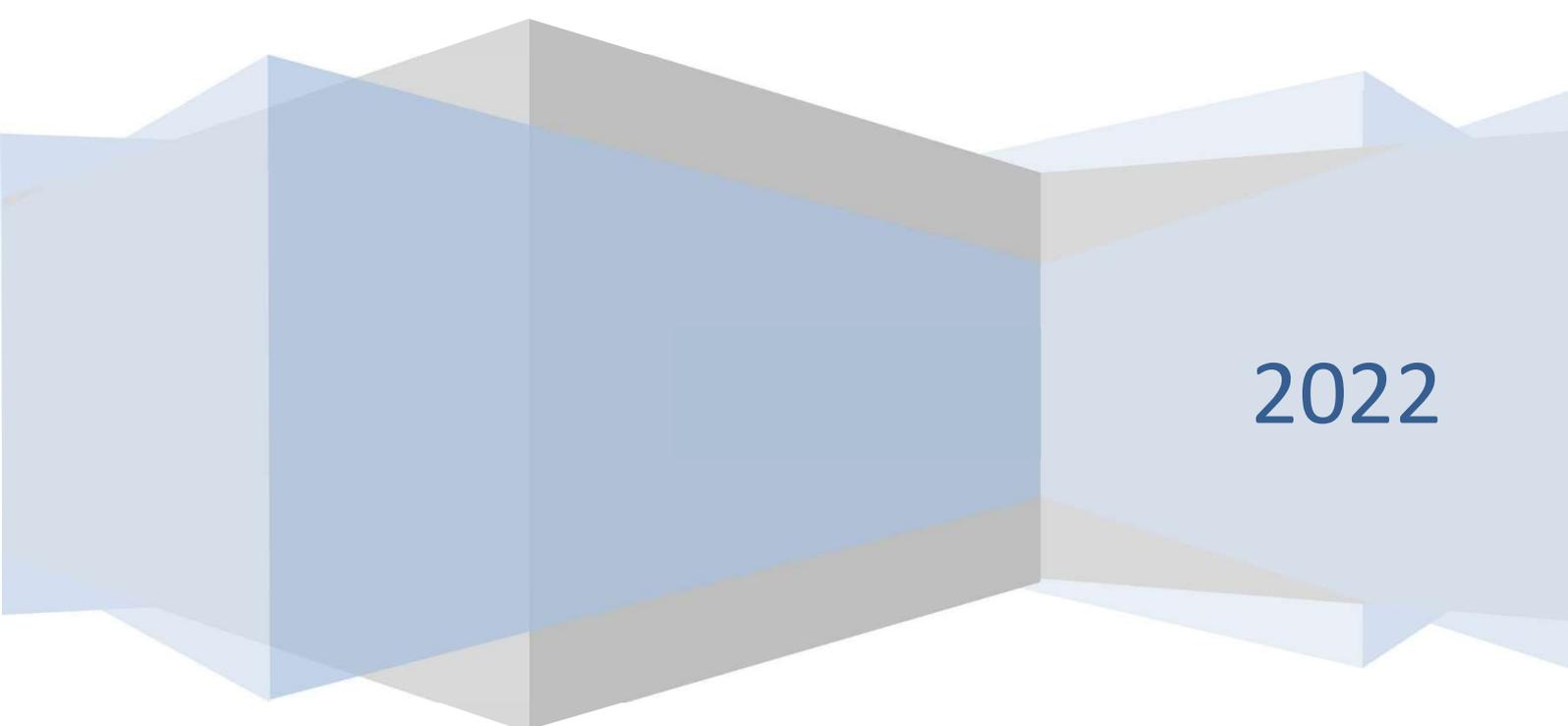


Ville de HOUILLES

Rapport de présentation du Budget Primitif



2022

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 15 février 2022. Le rapport présenté lors de ce débat a permis d'exposer les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget 2022, dans un contexte de crise sanitaire et d'incertitudes sur la situation à venir.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Hausse modérée des charges de fonctionnement à hauteur de 2,44 % ;
- Maintien des taux d'imposition ;
- Niveau réaliste, mais également ambitieux pour les dépenses d'investissement.

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2022

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	39 968 599 €
Dépenses d'ordre	3 780 000 €
Dépenses totales	43 748 599 €

Recettes réelles	43 740 999 €
Recettes d'ordre	7 600 €
Recettes totales	43 748 599 €

Le budget 2022 traduit des arbitrages prudents et une recherche d'économies dans un contexte économique difficile.

La progression des dépenses est donc limitée du fait principalement de la progression modérée des charges de personnel (+1,27 % par rapport au budget primitif 2021).

Le BP 2022 n'intègre pas d'éléments en lien avec la future mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ou la prise en compte de l'augmentation du coût de la vie.

Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une progression de 2,44 % (39 969 K€ en 2022 contre 39 018 K€ au budget primitif 2021).

La progression des ressources de la commune est due principalement à une augmentation des bases de l'impôt direct, sous l'effet de l'inflation.

Il est à noter :

- Un produit de l'impôt direct sous-estimé dans le BP 2021, ce qui explique la variation importante entre 2021 et 2022 (BP 2021 = 19 900 K€. CA provisoire 2021 = 20 796 K€) ;
- Un produit fiscal à taux constants ;
- Un maintien de la dotation globale de fonctionnement au niveau de l'attribution 2021 ;
- Une attribution de compensation de la Communauté d'agglomération qui stagne en 2022 (contre - 1,75% en 2020, et - 0,75 % en 2021) ;
- Une augmentation des droits de mutation ;
- Un maintien de l'essentiel des services, tout en tenant compte des comportements des familles, ce qui génère une baisse limitée des produits ;
- Une diminution des recettes liées au stationnement, du fait de l'épidémie de covid 19.

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une progression de 3,42 % (43 741 K€ en 2022 contre 42 294 K€ au budget primitif 2021).

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	13 191 719 €
<i>Dont dépenses d'équipement</i>	<i>12 340 719 €</i>
Dépenses d'ordre	7 600 €
Dépenses totales	13 199 319 €

Recettes réelles	9 419 319 €
<i>Dont recettes d'équipement</i>	<i>5 697 740 €</i>
Recettes d'ordre	3 780 000 €
Recettes totales	13 199 319 €

Le niveau d'évolution des dépenses d'équipement pour 2022 est en hausse de 35,55 % par rapport aux inscriptions du budget primitif 2021 (12 341 K€ pour 2022, contre 9 104 K€ pour 2021).

Les principales nouvelles opérations prévues en 2022 sont :

- Les travaux relatifs à la crèche Charles de Gaulle ;
- Les travaux d'aménagement du Relais petite enfance ;
- Les travaux relatifs à la passerelle pour piétons dite « Passerelle Solférino » ;
- Les travaux relatifs à la vidéo protection ;
- La fin des travaux de la médiathèque Jules Verne.

Les principales études lancées en 2022 sont relatives aux travaux suivants :

- La réhabilitation de l'Eglise Saint-Nicolas ;
- La construction de la maison médicale ;
- La création du City Stade ;
- La réhabilitation de la maison Schoelcher ;
- La création d'un nouveau groupe scolaire.

Les dépenses réelles d'investissement connaissent une hausse de 28,04 % (13 192 K€ en 2022 contre 10 303 K€ au budget primitif 2021).

Les recettes réelles d'investissement sont constituées principalement des dotations et fonds propres (dont le fonds de compensation pour la TVA et la taxe d'aménagement) et des subventions reçues.

Les recettes réelles d'investissement connaissent une hausse de 34,05 % (9 419 K€ en 2022 contre 7 027 K€ au budget primitif 2021).

3. LE BUDGET TOTAL

Le total général du budget primitif (fonctionnement et investissement confondus) 2022 est le suivant :

Dépenses réelles	53 160 318 €
Dépenses d'ordre	3 787 600 €
Dépenses totales	56 947 918 €

Recettes réelles	53 160 318 €
Recettes d'ordre	3 787 600 €
Recettes totales	56 947 918 €

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 PAR CHAPITRE

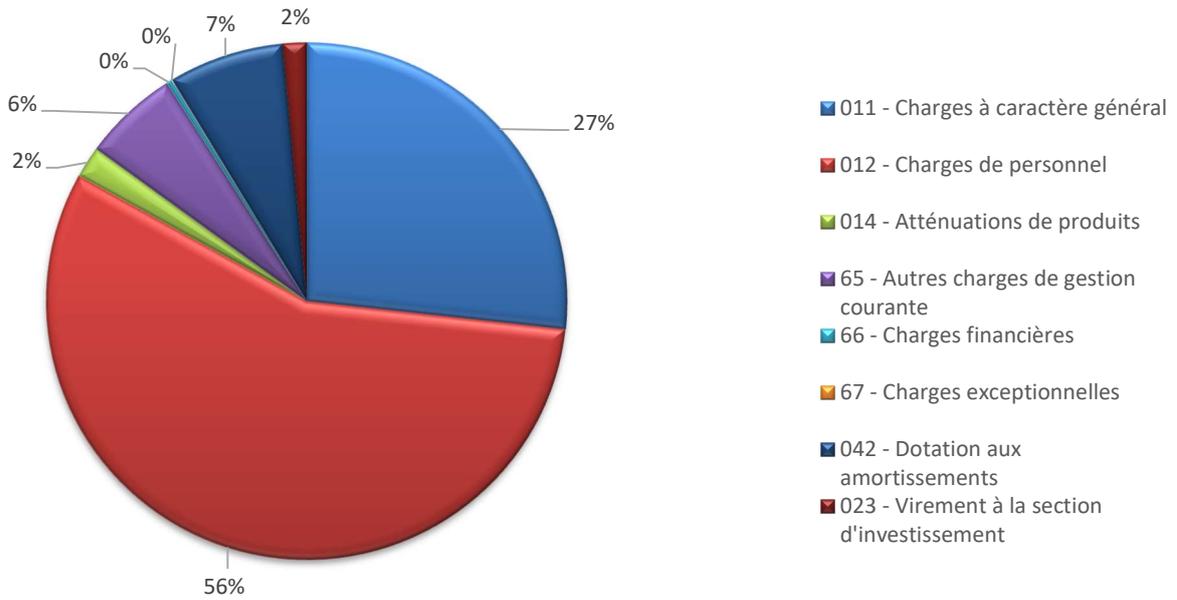
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale du budget primitif 2022 de la section de fonctionnement de la Ville, présentée par chapitre.

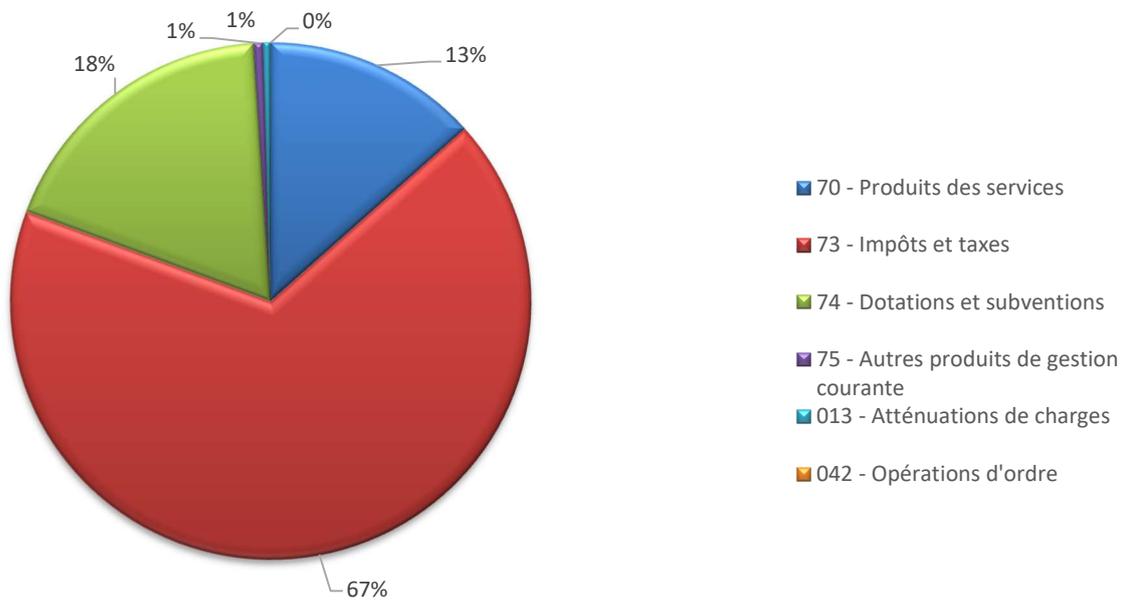
DEPENSES		
CHAPITRES		BP 2022
011	Charges à caractère général	11 698 360 €
012	Charges de personnel	24 641 294 €
014	Atténuations de produits	856 000 €
65	Autres charges de gestion courante	2 603 445 €
66	Charges financières	140 000 €
67	Charges exceptionnelles	29 500 €
042	Dotations aux amortissements	3 130 000 €
023	Virement à la section d'investissement	650 000 €
TOTAL DÉPENSES		43 748 599 €

RECETTES		
CHAPITRES		BP 2022
70	Produits des services	5 852 130 €
73	Impôts et taxes	29 426 252 €
74	Dotations et subventions	8 014 617 €
75	Autres produits de gestion courantes	258 000 €
76	Produits financiers	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €
013	Atténuations de charges	190 000 €
042	Opérations de transfert entres sections	7 600 €
TOTAL RECETTES		43 748 599 €

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre



Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

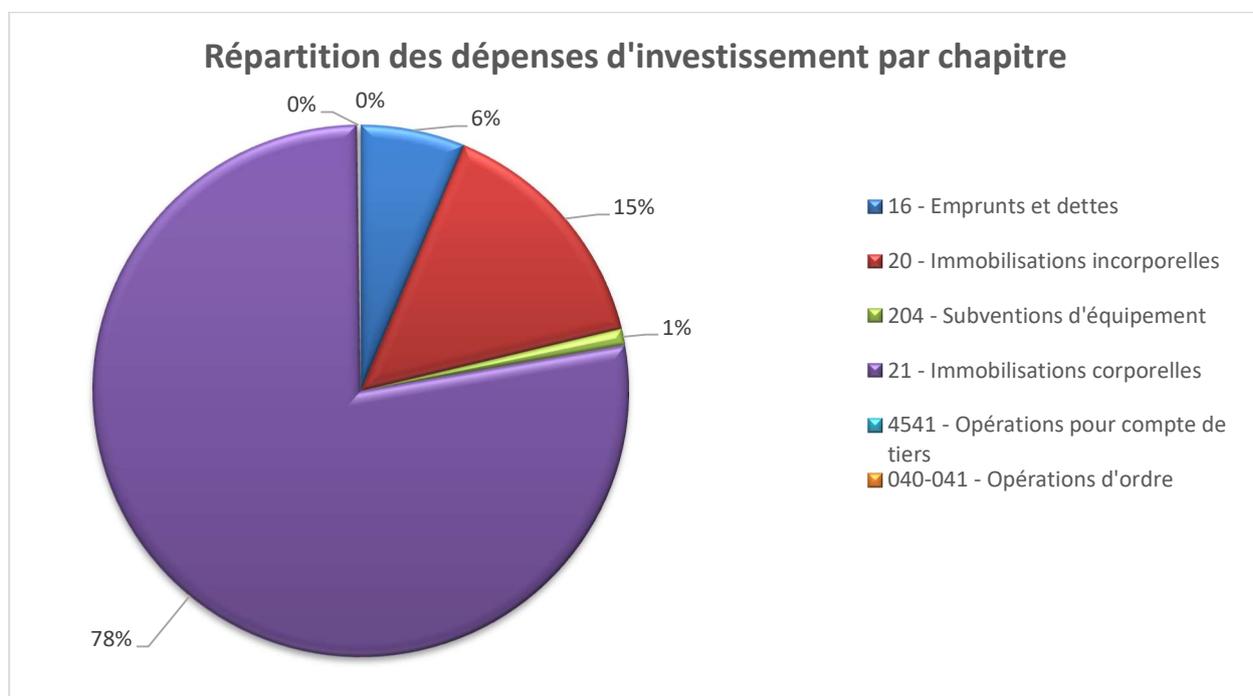


2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

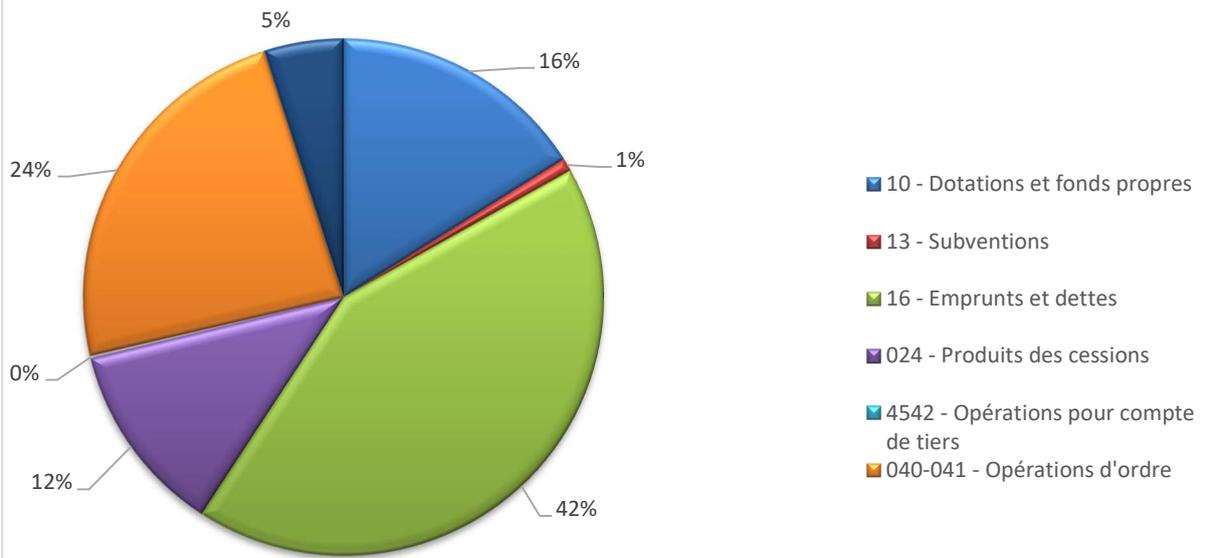
Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale du budget primitif 2022 de la section d'investissement de la Ville, présentée par chapitre.

DÉPENSES		
CHAPITRES		BP 2022
16	Emprunts et dettes	830 000 €
20	Immobilisations incorporelles	1 975 258 €
204	Subventions d'équipement	130 031 €
21	Immobilisations corporelles	10 235 430 €
4541	Opérations pour compte de tiers	21 000 €
040-041	Opérations d'ordre entre sections	7 600 €
TOTAL DÉPENSES		13 199 319 €

RECETTES		
CHAPITRES		BP 2022
10	Dotations et fonds propres	2 115 000 €
13	Subventions	107 709 €
16	Emprunts et dettes	5 591 031 €
024	Produits des cessions	1 584 579 €
4542	Opérations pour compte de tiers	21 000 €
040-041	Opérations d'ordre entre sections	3 130 000 €
042	Virement de la section de fonctionnement	650 000€
TOTAL RECETTES		13 199 319 €



Répartition des recettes d'investissement par chapitre

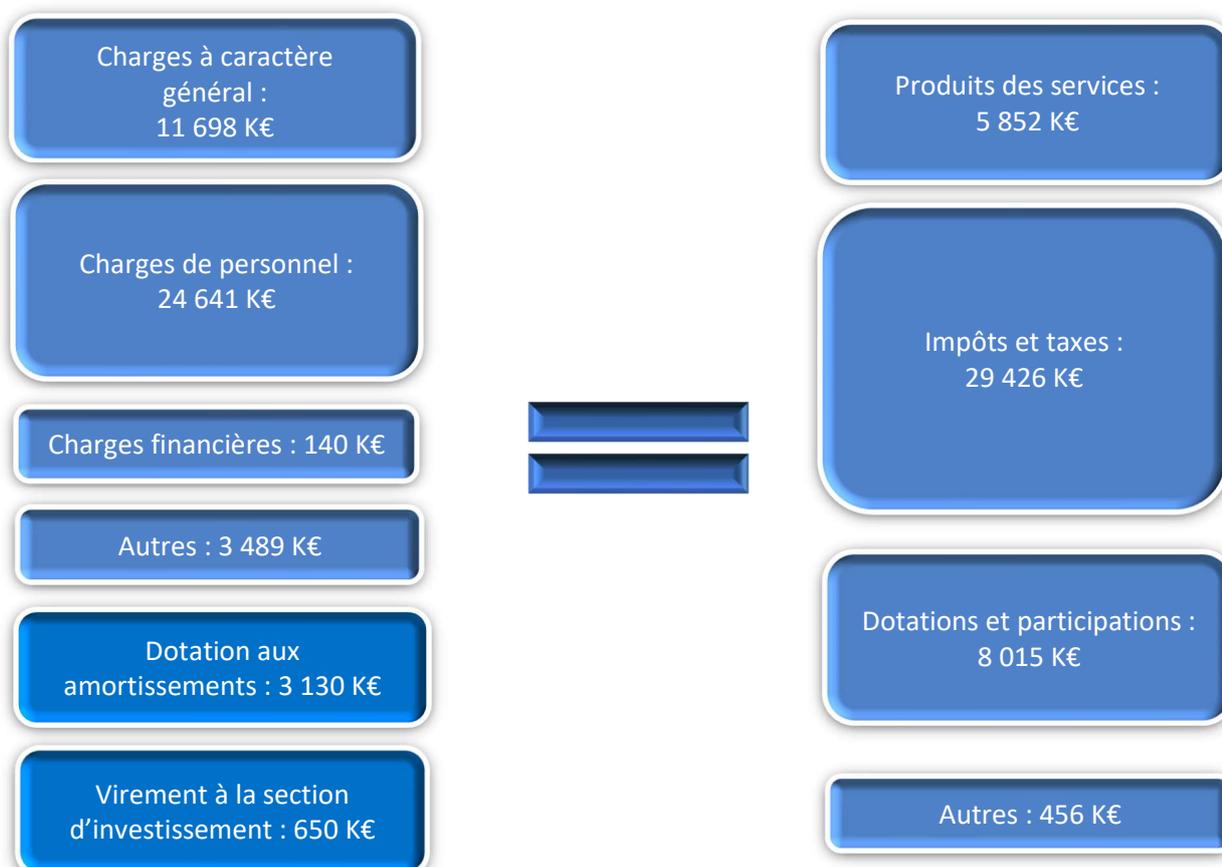


3. LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

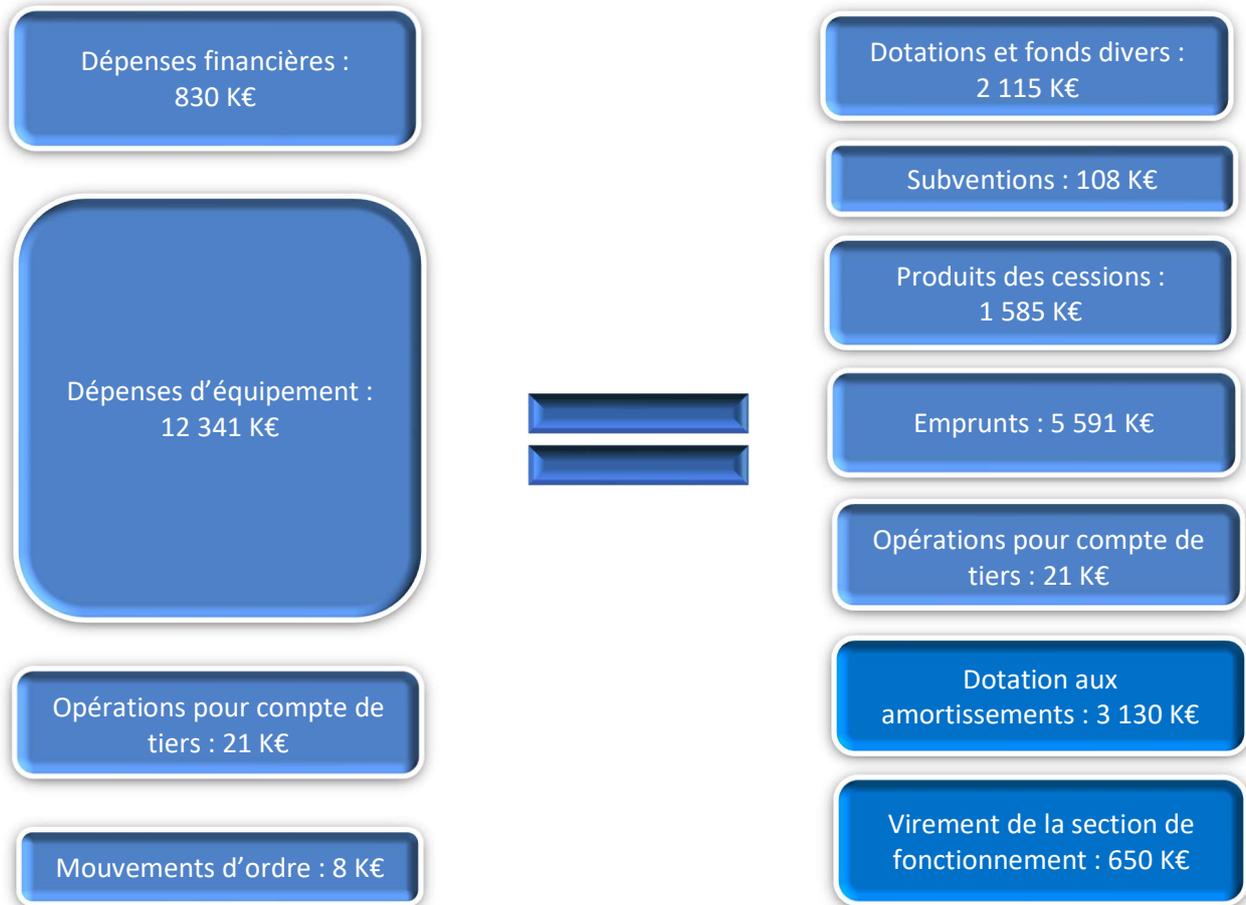
ÉQUILIBRES FINANCIERS	BP 2022
RECETTES DE GESTION	43 740 999 €
DÉPENSES DE GESTION	39 799 099 €
ÉPARGNE DE GESTION	3 941 900 €
FRAIS FINANCIERS	140 000 €
SOLDE DES MOUVEMENTS EXCEPTIONNELS	29 500 €
ÉPARGNE BRUTE	3 772 400 €

4. SYNTHÈSE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT

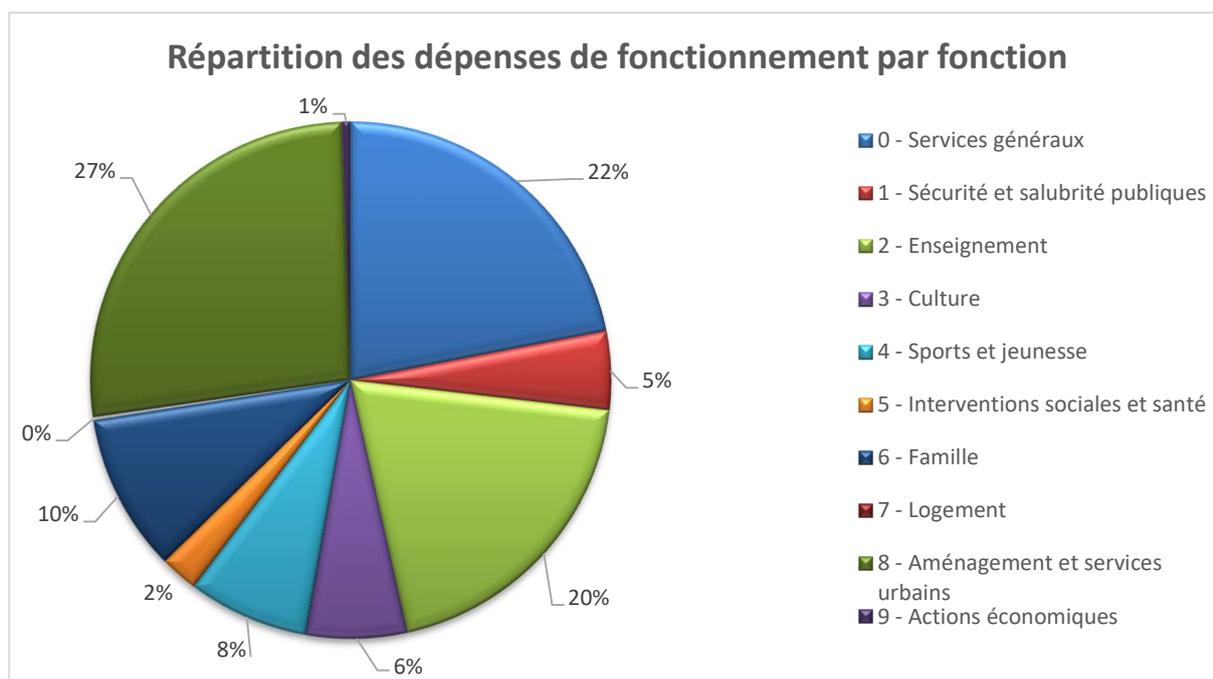


LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour 2022, les dépenses réelles de fonctionnement sont en progression de 2,44 %. Ces charges ont été estimées sur l'hypothèse d'une situation sanitaire permettant la reprise des activités culturelles, sportives et de loisirs.

1. LES ÉVOLUTIONS DES PRINCIPAUX POSTES PAR RAPPORT AU BUDGET PRIMITIF 2021

En €	BP 2021	BP 2022	ÉVOLUTION BP21/BP22
011 – Charges à caractère général	10 688 347 €	11 698 360 €	9,45 %
012 – Charges de personnel	24 332 001 €	24 641 294 €	1,27 %
65 – Autres charges de gestion courante	2 725 764 €	2 603 445 €	-4,49 %
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES COURANTES	37 746 112 €	38 943 099 €	3,17 %
014 – Atténuations de produits	835 000 €	856 000 €	2,51 %
66 – Charges financières	156 500 €	140 000 €	-10,54 %
67 – Charges exceptionnelles	30 250 €	29 500 €	-2,48 %
022 – Dépenses imprévues	250 000 €	-	-
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	39 017 862 €	39 968 599 €	2,44 %
Opérations d'ordre	3 276 959 €	3 780 000 €	



Les tableaux suivants reprennent les évolutions par rapport aux années précédentes, ils sont exprimés en kilos euros (K€).

2. LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Chapitre 011	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	10 169 K€	10 688 K€	11 698 K€	9,45 %
Compte administratif	9 621 K€			

Le compte 6042 comporte toutes les dépenses faisant l'objet d'une refacturation par la Ville. Les principales dépenses de ce compte sont :

- Les séjours du secteur de la Jeunesse pour 135 K€, ainsi que les sorties et animations organisées à destination des jeunes (23 K€) ;
- Les activités du pôle Culturel pour 141 K€ ;
- Les sorties organisées par les centres de loisirs de la ville pour 49 K€.

Pour mémoire, les recettes constatées en contrepartie figurent aux comptes 706.

6042	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	316 K€	303 K€	347 €	14,69 %
Compte administratif	257 K€			

Les comptes 6061x regroupent les dépenses de fluides (eau, électricité, chauffage urbain).

La prévision tient compte des évolutions de prix, mais également de l'évolution du nombre de points de comptage, de l'introduction progressive de compteurs permettant des relevés au plus près des consommations réelles.

6061x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	1 560 K€	1 685 K€	1 610 K€	-4,45 %
Compte administratif	1 558 K€			

Les comptes 6062 à 6068 regroupent l'ensemble des achats de fournitures dont le carburant, l'alimentation, les fournitures de produits d'entretien et de petits équipements, les fournitures scolaires et administratives, les achats de livres, les fournitures de voirie et les vêtements de travail dont la Ville optimise en permanence l'utilisation et les coûts. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le service de la Commande publique centralise une partie de ces achats (fournitures administratives, vêtements de travail, mobilier...).

6062 à 6068	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	2 120 K€	2 280 K€	2 341 K€	2,67 %
Compte administratif	2 279 K€			

Le compte 611 regroupe les contrats de prestations de services :

- Le marché relatif au nettoyage pour 928 K€ et aux biodéchets pour 28 K€ ;
- Le marché relatif aux repas pour les crèches municipales pour 162 K€ ;
- Le marché relatif au portage de repas pour les seniors pour 200 K€ ;
- Le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la crèche Les Lutins pour 100 K€ ;
- Les prestations « 4D » (dératisation, désinsectisation, désinfection, dépigeonnisation) pour 37 K€

611	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	1 272 K€	1 311 K€	1 455 K€	10,95 %
Compte administratif	1 228 K€			

Les comptes 613x regroupent toutes les dépenses liées aux locations d'immeubles et de matériels notamment :

- La location de biens immobiliers pour 11 K€ ;
- La location de biens mobiliers pour 155 K€ (dont 80 K€ pour les vêtements de travail, 30 K€ pour les illuminations de Noël...).

613x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	171 K€	167 K€	166 K€	-0,18 %
Compte administratif	152 K€			

Le compte 614 est relatif aux charges locatives et de propriété.

614	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	28 K€	48 K€	26 K€	-45,83 %
Compte administratif	8 K€			

Aux comptes 615x sont budgétées les dépenses liées à l'entretien des biens mobiliers, immobiliers et à la maintenance, dont :

- L'entretien des bâtiments pour 454 K€
- L'entretien de la voirie et des réseaux pour 604 K€ (dont 110 K€ au titre de l'éclairage public, 153 K€ au titre de l'entretien du patrimoine arboré et du désherbage, 216 K€ pour la voirie, 57 K€ pour la signalisation tricolore...);
- L'entretien du matériel roulant pour 30 K€;
- L'entretien et la réparation du matériel pour 266 K€;
- Les contrats de maintenance pour 413 K€ (dont les logiciels pour 109 K€, divers matériels pour 210 K€, les caméras de vidéoprotection...).

615x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	1 916 K€	1 719 K€	1 768 K€	2,85 %
Compte administratif	1 824 K€			

Le compte 6161 est relatif aux primes d'assurances.

6161	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	222 K€	162 K€	157 K€	-3,02 %
Compte administratif	152 K€			

Le compte 617 enregistre les études non suivies de travaux d'investissement. Les principales études lancées en 2022 seront :

- La fin de la mission de refonte des tarifs municipaux pour 15 K€ ;
- Un audit du périscolaire pour 28 K€ ;
- La revue des politiques publiques pour 40 K€ ;
- Une mission d'accompagnement à la recherche de financements pour 44 K€ ;
- Diverses études en matière d'urbanisme pour 198 K€ (dont le schéma directeur d'assainissement pour 140 K€, une étude de préprogrammation du patrimoine administratif pour 33 K€, la fin de la mission d'accompagnement sur la stratégie de valorisation du patrimoine communal pour 20 K€, la Charte de la promotion immobilière pour 5 K€) ;
- La mise en œuvre d'une Participation citoyenne au sein de la Ville (état des lieux des dispositifs participatifs et des réunions publiques existants, en vue de faire participer les ovoillois aux futures décisions) pour un montant de 150 K€.

617	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	57 K€	108 K€	519 K€	380,93 %
Compte administratif	47 K€			

Les comptes 618x enregistrent les frais divers, dont :

- L'achat de documentation pour 34 K€ ;
- Les frais de formation du personnel pour 15 K€ ;
- D'autres frais divers pour 259 K€ (dont 144 K€ liés à l'accompagnement du pilotage de l'informatique, 32 K€ liés à la gestion des parkings extérieurs, 50 K€ liés à des contrats de maintenance des bâtiments...).

618x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	188 K€	598 K€	458 K€	-23,48 %
Compte administratif	233 K€			

Les comptes 622x enregistrent les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, dont :

- Le versement des indemnités des régisseurs pour 2 K€ ;
- Les frais d'honoraires pour 21 K€ ;
- Les frais d'actes et de contentieux pour 86 K€ ;
- Diverses rémunérations pour 48 K€ (dont 32 K€ pour les analyses bactériologiques de la Cuisine centrale et de la Piscine municipale).

622x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	147 K€	176 K€	157 K€	-10,44 %
Compte administratif	107 K€			

Les comptes 623x intègrent l'ensemble des dépenses liées à la publicité, aux publications et aux

relations publiques, dont :

- Les frais d'annonce et d'insertion pour 80 K€ (50 K€ en matière de ressources humaines, 27 K€ au titre de la Commande publique et 3 K€ pour l'Urbanisme) ;
- Les frais de publication, et les catalogues et imprimés divers pour 122 K€
- Les dépenses liées aux relations publiques et les prestations organisées à destination des oivillois dans les secteurs scolaire, culturel, socioculturels, sportif, seniors et petite enfance pour 291 K€.

623x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	384 K€	369 K€	503 K€	36,46 %
Compte administratif	317 K€			

Les comptes 624x intègrent l'ensemble des dépenses liées au transport de biens et transports collectifs, dont :

- Le transport de biens culturels pour 26 K€ ;
- Le transport collectif pour 307 K€ (scolaire, centres de loisirs, jeunesse et seniors) ;
- L'expérimentation d'un mini-bus électrique en lien avec la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine pour 70 K€.

624x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	313 K€	317 K€	403 K€	27,39 %
Compte administratif	159 K€			

Les comptes 625x intègrent les dépenses liées aux déplacements, missions et réceptions :

- Les frais de réception pour 44 K€ ;
- Les frais de mission et déplacement pour 4,7 K€.

625x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	76 K€	55 K€	48,5 K€	-11,74 %
Compte administratif	33 K€			

Les comptes 626x correspondent à l'ensemble des frais postaux et de télécommunications :

- Les frais d'affranchissement pour 102 K€ ;
- Les frais de télécommunication pour 174 K€.

626x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	227 K€	235 K€	276 K€	17,58 %
Compte administratif	230 K€			

Le compte 627 enregistre les frais bancaires.

627	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	10 K€	10 K€	10 K€	0,00 %
Compte administratif	11 K€			

Les comptes 628x enregistrent les dépenses relatives aux cotisations versées, et aux autres prestations extérieures, dont :

- Les concours divers et cotisations pour 157 K€ ;
- Les frais de gardiennage pour 15 K€ ;
- Les frais de nettoyage des locaux pour 62 K€ ;
- Les autres services extérieurs pour 963 K€ (dont 188 K€ pour la gestion du Parc relais de la gare, 45 K€ pour l'entretien et la collecte des horodateurs, 47 K€ au titre des contrats liés au stationnement payant, 209 K€ au titre de l'hébergement informatique, 90 K€ au titre du Parcours Cybersécurité financé à 100 % par l'Etat, 65 K€ pour le renouvellement de licences Office 365, 45 K€ pour un support informatique, les prestations du domaine culturel à destination des oillois pour 85 K€...).

628x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	926 K€	869 K€	1 199 K€	38,03 %
Compte administratif	791 K€			

Les comptes 63x enregistrent principalement les impôts locaux, la taxe sur les bureaux et les autres impôts et taxes :

- Les taxes d'habitation et taxes foncières pour 108 K€ ;
- Les taxes sur les bureaux et logements vacants pour 14 K€ ;
- Les taxes et redevances diverses pour 56 K€ (droits d'auteurs, taxes sur les véhicules) ;
- La taxe relative au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour 75 K€.

63x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	237 K€	278 K€	253 K€	-8,85 %
Compte administratif	237 K€			

3. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élevaient à 24 641 K€. Il est à noter les principales évolutions suivantes :

- L'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité) pour 120 K€ ;
- L'impact des mesures réglementaires pour 269 K€ (soit une augmentation de + 1,46 %) :
 - La hausse de l'indice minimum de traitement des agents publics des trois fonctions publiques au niveau du SMIC (l'indice minimum passe de 340 à 343 au 1^{er} janvier)
 - La revalorisation de la carrière des agents de catégorie C (modification du nombre d'échelons et de la durée de certains échelons des grades) et de certains cadres d'emploi de la filière médico-sociale (auxiliaires de puériculture et aides-soignants).

Courant 2022, la ville mettra en place le RIFSEEP, permettant une équité et une totale transparence en matière de régime indemnitaire. A ce stade, l'impact budgétaire n'est pas mesuré.

Rémunérations des titulaires :

64111 à 64118	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	11 458 K€	11 458 K€	11 281 K€	-1,54 %
Compte administratif	11 098 K€			

Rémunération des non-titulaires :

64131	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	5 607 K€	5 554 K€	6 178 K€	11,23 %
Compte administratif	5 246 K€			

Autres charges de personnel :

64131	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	7 271 K€	7 100 K€	7 082 K€	-0,26 %
Compte administratif	6 798 K€			

4. LES ATTÉNUATIONS DE PRODUITS

Ce chapitre comprend le prélèvement effectué au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Chapitre 014	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	830 K€	835 K€	856 K€	2,51 %
Compte administratif	813 K€			

5. LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Chapitre 65	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	2 737 K€	2 726 K€	2 603 K€	-4,49 %
Compte administratif	2 724 K€			

Ce chapitre comprend le montant des subventions accordées :

- Au CCAS (271 K€) ;
- Aux associations ovilleuses (491 K€) ;
- Aux coopératives scolaires (47 K€) ;
- A l'Institut Sainte-Thérèse (235) ;
- Et au budget annexe de la Résidence autonomie les Belles Vues (140 K€).

On retrouve également dans ce chapitre :

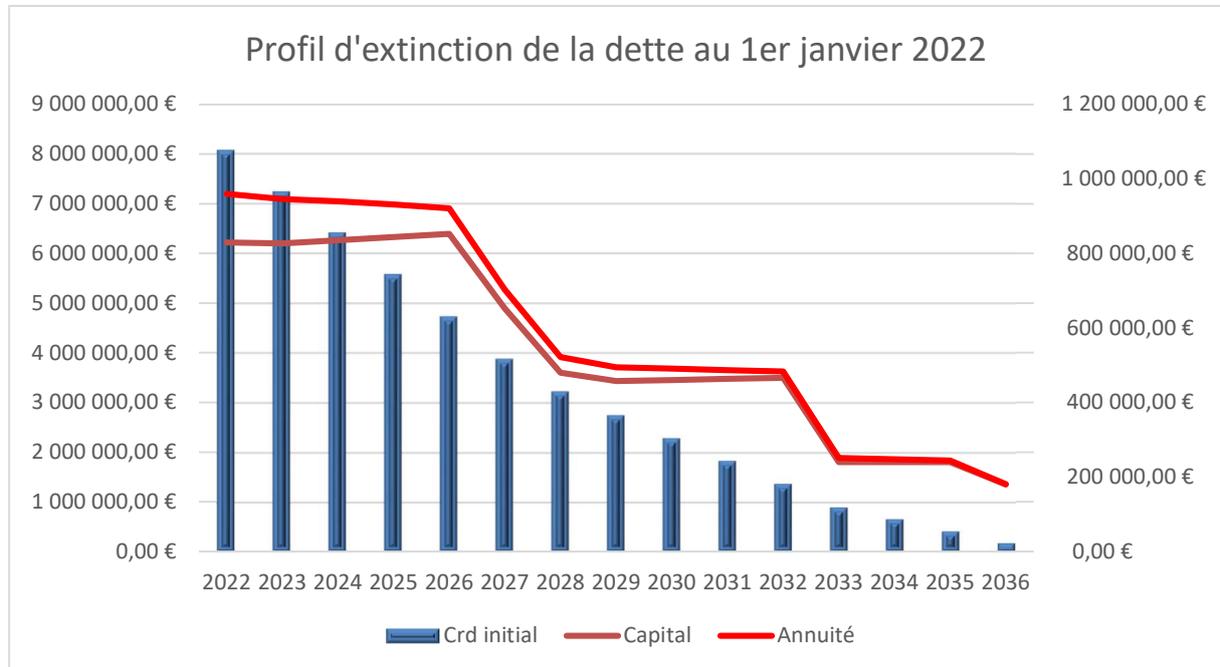
- Les contingents et participations obligatoires (1 086 K€) dont principalement le contingent versé au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) à hauteur de 1 065 K€ ;
- Les indemnités, les frais de mission, de formation et de représentation des élus pour 269 K€ ;
- Les créances admises en non-valeur ou éteintes (25 K€).

6. LES CHARGES FINANCIÈRES

Chapitre 66	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	181,5 K€	156,5 K€	140 K€	-10,54 %
Compte administratif	173 K€			

Au 1^{er} janvier 2022, l'encours de la dette du budget principal de la Ville s'établit à 8 066 K€ (contre 9 263 K€ au 1^{er} janvier 2021) avec une structure de la dette saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte GISSLER ;
- 7 lignes d'emprunts ;
- 63 % en taux fixe, 37 % en taux variable ;
- Un taux moyen de 1,68 % ;
- La durée résiduelle est de 14,7 ans.



7. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Chapitre 67	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	28,5 K€	30 K€	29,5 K€	-2,48 %
Compte administratif	266 K€			

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent :

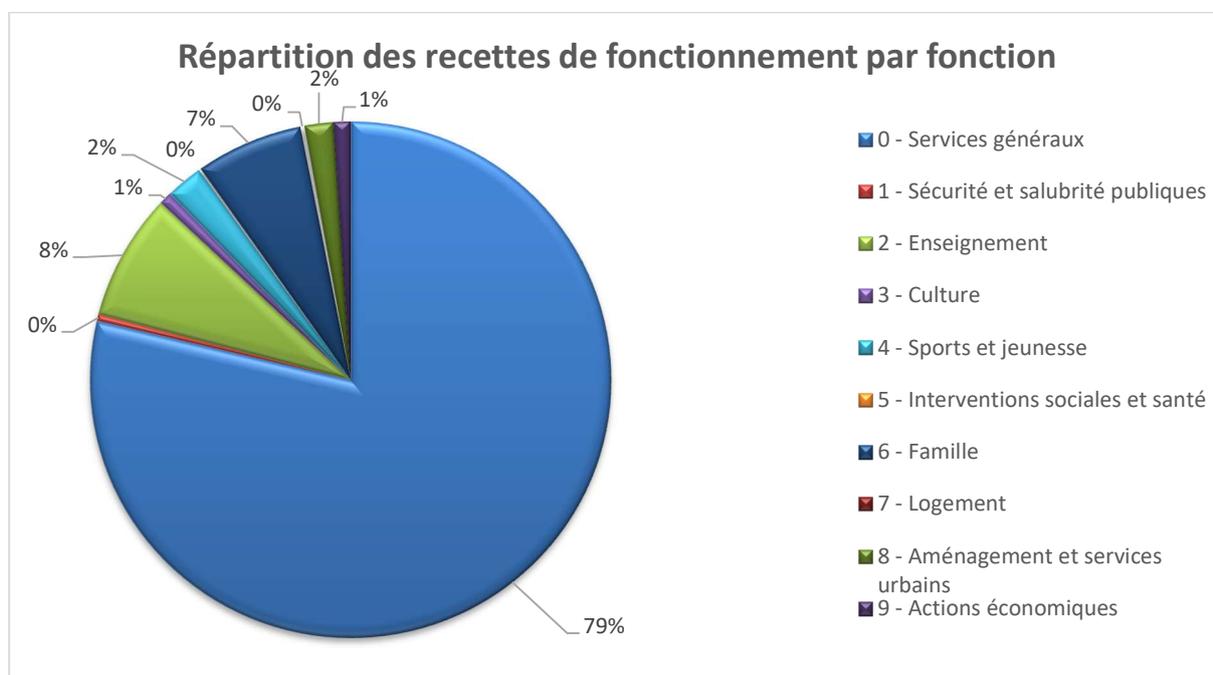
- Aux titres annulés sur exercices antérieurs (cantine, périscolaire...) pour 15 K€
- Aux intérêts moratoires pour 10 K€
- Aux bourses BAFA citoyens pour 4,5 K€.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour 2022, les recettes de fonctionnement progressent de 3,42 %.

1. LES ÉVOLUTIONS DES PRINCIPAUX POSTES PAR RAPPORT AU BUDGET PRIMITIF 2021

En €	BP 2021	BP 2022	ÉVOLUTION BP21/BP22
70 – Produits des services	6 187 980 €	5 852 130 €	-5,43 %
73 – Impôts et taxes	27 447 200 €	29 426 252 €	7,21 %
74 – Dotations et participations	8 204 841 €	8 014 617 €	-2,32 %
75 – Autres produits de gestion courante	263 900 €	258 000 €	-2,24 %
013 – Atténuations de charges	190 000 €	190 000 €	0,00 %
TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	42 293 921 €	43 740 999 €	3,42 %
Opérations d'ordre	900 €	7 600 €	



2. LES PRODUITS DES SERVICES

Dans ce chapitre, sont inscrites l'ensemble des recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers du service.

Chapitre 70	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	6 262 K€	6 188 K€	5 852 K€	-5,43 %
Compte administratif	4 008 K€			

Les produits des services évoluent en fonction :

- Des tarifs votés tous les ans et qui sont revalorisés et ou/maintenus en intégrant une hypothèse de progression ajustée au secteur ;
- De « l'effet volume » constaté de la fréquentation dans les structures municipales, en tenant compte de l'effet Covid.

Les comptes 703x contiennent les recettes liées à l'exploitation du domaine public, dont principalement :

- Les recettes de stationnement et de forfaits post stationnement pour 585 K€ (contre 840 K€ au BP 2021). Il a été constaté une très nette diminution de ce poste, du fait de l'épidémie (diminution du nombre d'abonnements souscrits au Parc relais de la gare notamment).
- Les redevances d'occupation du domaine public pour 153 K€ (contre 116 K€ en 2021). Il est à noter une augmentation de 20 K€ liée à la mise en place de redevances à destination des commerces ambulants et terrasses.
- Les recettes liées aux concessions à hauteur de 65 K€.

703x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	1 096 K€	1 023 K€	805 K€	-21,34 %
Compte administratif	550 K€			

Sont inscrites principalement aux **comptes 706x** :

- Les recettes relatives à la restauration scolaire pour 1 855 K€
- Les recettes liées aux secteurs Jeunesse, Petite enfance et Centres de loisirs pour 2 011 K€
- Les recettes relatives aux études surveillées pour 270 K€
- Les recettes relatives à la piscine pour 270 K€
- Les recettes du domaine culturel (212 K€ pour le Conservatoire, et 132 K€ pour l'Atelier 12 et les spectacles culturels)
- Les recettes relatives au portage de repas pour 186 K€.

706x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	5 092 K€	5 106 K€	4 937 K€	-3,30 %
Compte administratif	3 388 K€			

Les comptes 708x enregistrent les produits issus de la régie publicitaire (97 K€, dont 39 K€ liés à l'ancien contrat) et de l'utilisation de la piscine par certains organismes (lycées, associations, Marine nationale) pour 13 K€.

708x	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	74 K€	59 K€	110 K€	86,35 %
Compte administratif	71 K€			

3. LES IMPÔTS ET TAXES

Chapitre 73	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	27 000 K€	27 447 K€	29 426 K€	7,21 %
Compte administratif	27 176 K€			

Les impôts et taxes

731-733-735-736	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	20 252 K€	20 812 K€	22 492 K€	8,07 %
Compte administratif	20 387 K€			

Ces comptes enregistrent principalement :

- Le produit des contributions directes pour 21 500 K€ ;
- Les droits de place des marchés forains pour 392 K€ ;
- La taxe sur l'électricité pour 500 K€ ;
- La taxe locale sur la publicité extérieure pour 50 K€.

Le produit fiscal devrait progresser d'environ 700 K€ en 2022 par rapport aux réalisations prévisionnelles de 2021, pour s'établir à 21 500 K€.

Pour 2022, les taux d'imposition des ménages restent inchangés.

La fiscalité reversée

732	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	4 548 K€	4 435 K€	4 434 K€	-0,02 %
Compte administratif	4 468 K€			

Dans le cadre de la crise sanitaire et de la baisse significative annoncée de recettes fiscales, les attributions de compensation 2021 des communes membres avaient été ajustées de -0,75 %. Pour 2022, la prévision est stable.

Les droits de mutation à titre onéreux

7381	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	2 200 K€	2 200 K€	2 500 K€	13,64 %
Compte administratif	2 321 K€			

La prévision budgétaire tient compte des chiffres des comptes administratifs 2019 (2 520 K€) et 2020 (2 321 K€), mais également du contexte de crise actuelle et de la volatilité de ce secteur. La prévision d'atterrissage pour 2021 est de 2 900 K€.

4. LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Chapitre 74	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	8 303 K€	8 205 K€	8 015 K€	-2,32 %
Compte administratif	9 022 K€			

Sont comptabilisées les recettes principales suivantes :

- La dotation forfaitaire pour 4 320 K€ ;
- Les participations de la Caisse d'allocations familiales pour 2 502 K€ (secteurs Scolaire, Jeunesse et Petite enfance) ;
- Les attributions de compensations de l'Etat pour 650 K€ ;
- La dotation générale de décentralisation destinée à compenser les dépenses des services municipaux d'hygiène et de santé à hauteur de 181 K€ ;
- Des subventions de l'État à hauteur de 123 K€ dont 90 K€ au titre du dispositif Parcours cybersécurité ;
- Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) sur les recettes de

fonctionnement pour 75 K€.

5. LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Chapitre 75	2020	2021	2022	Variation BP 2021/2022
Budget primitif	299 K€	264 K€	258 K€	-2,24 %
Compte administratif	278 K€			

Les recettes concernent notamment :

- Le produit des revenus des immeubles et les refacturations de charges locatives pour 149 K€ ;
- Divers remboursements en matière de ressources humaines (congrés paternité, pensions d'invalidité...) pour 30 K€ ;
- Le remboursement de charges portées en 2021 par le budget Ville et refacturées au Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), désormais géré par le Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile (SIMAD) du Pecq, pour 58 K€.

6. LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES

Les atténuations de charges du chapitre 013 correspondent aux remboursements de sécurité sociale, de prévoyance, de cessation progressive d'activité pour un montant de 190 K€.

7. LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre ne donnent pas lieu à encaissement ou décaissement contrairement aux opérations réelles. Elles font néanmoins l'objet d'inscriptions budgétaires.

Pour 2022, il s'agit de la reprise d'une subvention transférable au compte de résultat (financement d'un équipement amortissable) pour 8 K€.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital. Elles comprennent :

- Les remboursements d'emprunts ;
- Les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations) ;
- Les subventions d'équipements versées.

Parmi les dépenses directes d'investissement, il convient de distinguer les dépenses sur opérations (gérées pluriannuellement) des dépenses hors opérations.

1. LES DÉPENSES SUR OPÉRATIONS

Les crédits ouverts sur l'ensemble des opérations en 2022 s'élèvent à 6 045 K€ (contre 2 050 K€ en 2021, soit une hausse de près de 4 000 K€).

OPÉRATIONS	BP 2022
0012 – Groupe scolaire BBK	120 000 €
080 – Accessibilité PMR parc immobilier	200 000 €
0053 – Réhabilitation médiathèque	1 110 000 €
0063 – Église Saint-Nicolas	300 000 €
0032 – Crèche Charles de Gaulle	3 665 000 €
0055 – Maison Schoelcher	80 000 €
0090 – Maison médicale	400 000 €
0091 – Pôle éducatif	170 000 €
TOTAL OPÉRATIONS	6 045 000 €

2. LES DÉPENSES HORS OPÉRATIONS

Les crédits hors opérations s'élèvent à 7 147 K€ (contre 8 253 K€ en 2021), soit une diminution de - 13,40 %.

CHAPITRES	BP 2021	BP 2022
20 – Immobilisations incorporelles	560 000 €	760 258 €
204 – Subventions d'équipement versées	726 000 €	130 031 €
21 – Immobilisations corporelles	5 768 284 €	5 405 430 €
16 – Emprunts et dettes	1 198 400 €	830 000 €
4541 – Opérations pour compte de tiers		21 000 €
TOTAL HORS OPÉRATIONS	8 252 684 €	7 146 719 €

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Natures	BP 2021	BP 2022	Variation BP 2021/2022
202 – FRAIS LIÉS À LA RÉALISATION DE DOCUMENTS D'URBANISME	150 000 €	30 000 €	-80,00%
2031 – FRAIS D'ÉTUDES	300 000 €	550 000 €	83,33%
2033 – FRAIS D'INSERTION	10 000 €	12 960 €	29,60%
2051 – CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	100 000 €	167 298 €	67,30%
TOTAL	560 000 €	760 258 €	35,76%

L'essentiel de ce chapitre est constitué des frais d'études et d'achat de licences et de logiciels informatiques qui ne sont pas votés en opérations dont :

- La révision du PLU pour 30 K€
- Diverses études pour 550 K€ (dont celles relatives au plan de mobilité (140 K€), aux travaux liés au Relais petite enfance (35 K€), au gymnase Ostermeyer (40 K€) et au City stade (60 K€)).
- L'achat et le renouvellement des logiciels informatiques de la Ville (167 K€)

Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées

Nature	BP 2021	BP 2022	Variation BP 2021/2022
204172 – SUBVENTIONS AUTRES ETS PUBLICS	726 000 €	130 031 €	-82,09%
TOTAL	726 000 €	130 031 €	-82,09%

Ce compte concerne les subventions d'équipement versées à des organismes publics ou aux personnes

de droit privé.

Pour 2022, il s'agit de la surcharge foncière versée au bailleur Soliha (opération 10 bis rue Gabriel Péri).

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Sont inscrits dans ce chapitre les biens sur lesquels s'exerce un droit de propriété (terrains, constructions, installations techniques, matériels et outillage industriels et immobilisations en cours).

Natures	BP 2021	BP 2022	Variation BP 2021/2022
2111 – TERRAINS NUS	100 000 €	-	-100,00%
2128 – AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	951 000 €	346 200 €	-63,60%
21311 à 21318 – CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	1 650 000 €	1 593 300 €	-3,44%
2135 à 2138 – AMÉNAGEMENTS, AUTRES CONSTRUCTIONS	258 000 €	41 700 €	-83,84%
2151 à 2158 – INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 292 390 €	2 314 700 €	79,10%
2161 à 2162 – COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	25 000 €	700 €	-97,20%
2182 – MATÉRIEL DE TRANSPORT	344 000 €	82 000 €	-76,16%
2183 – MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	401 800 €	205 530 €	-48,85%
2184 MOBILIER	233 652 €	148 090 €	-36,62%
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	512 442 €	673 210 €	31,37%
TOTAL	5 768 284 €	5 405 430 €	-6,29%

Les crédits inscrits en 2022 correspondent notamment à :

- Des travaux d'aménagement de terrains pour 346 K€ dont des travaux de sécurisation Vigipirate pour 135 K€, le remplacement du patrimoine arboré (61 K€), de clôtures (40 K€) et d'enrobés ou sols amortissants (30 K€)
- Des travaux dans les bâtiments publics dont 136 K€ dans les écoles, 592 K€ dans les crèches (dont 475 K€ pour les travaux du Relais petite enfance), 287 K€ pour le secteur sportif (dont la réfection du sol de la grande salle du gymnase Guimier II pour 100 K€, l'installation d'un adoucisseur à la piscine communale pour 75 K€, divers travaux au gymnase Guimier I, le remplacement de la buvette du stade Barran pour 35 K€)
- Des travaux de voirie à hauteur de 1 819 K€ (dont 1 000 K€ pour les travaux de la passerelle SNCF, et 800 K€ de travaux sur la voirie communale)
- L'achat de matériel et mobilier urbains pour 92 K€
- La fin du programme de vidéoprotection pour 150 K€
- L'achat de véhicules et vélos pour 82 K€
- L'achat de matériel informatique à hauteur de 206 K€ (dont 112 K€ à destination des écoles avec l'achat de 15 VNI, d'écrans tactiles pour 7 écoles, du matériel wifi...)

- L'acquisition de mobilier pour 148 K€ dont 80 K€ pour les secteurs scolaire et périscolaire
- Du matériel de restauration pour la Cuisine centrale (131 K€) et pour les offices (66 K€).

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Nature	BP 2021	BP 2022	Variation BP 2021/2022
1641, 168x – REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	1 198 000 €	829 500 €	-30,76%
165 – DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	400 €	500 €	25,00%
TOTAL	1 198 400 €	830 000 €	-30,74%

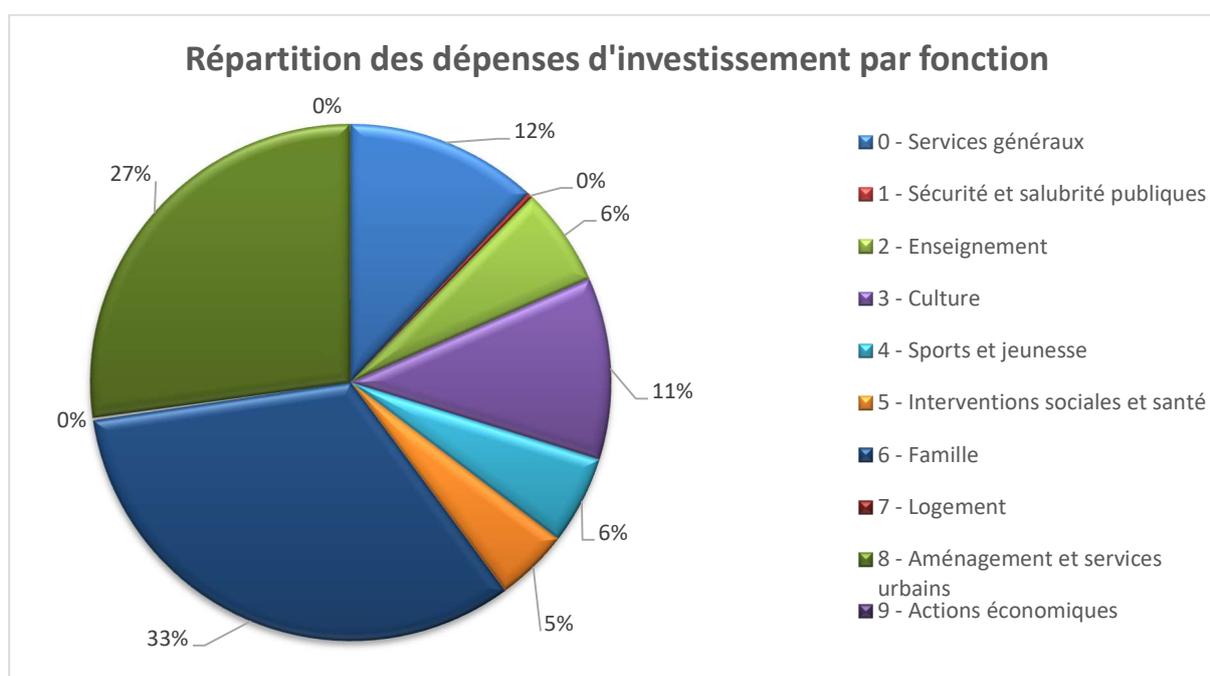
Chapitre 4541 – Opérations pour compte de tiers

Une commune peut être amenée à se substituer à des propriétaires défaillants (immeubles menaçants, ruines). Les travaux effectués d'office pour le compte de tiers défaillants ainsi que les facturations correspondantes à l'encontre de ces tiers sont enregistrés, tant en dépenses qu'en recettes, au sein du compte budgétaire 454 " Travaux effectués d'office pour le compte de tiers ". Les travaux sont réalisés aux frais du propriétaire défaillant et payés par ses soins (article L. 2213-25 du CGCT).

Nature	BP 2021	BP 2022	Variation BP 2021/2022
4541 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	-	21 000 €	-
TOTAL	-	21 000 €	-

Pour 2022, il s'agit de l'évacuation de gravats et de leur mise en décharge dans une propriété.

Une recette du même montant sera inscrite sur la nature 4542.



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Natures	BP 2021	BP 2022	Variation BP 2021/2022
10222 – FCTVA	1 426 000 €	1 615 000 €	13,25%
10226 – TAXE D'AMÉNAGEMENT	500 000 €	500 000 €	0,00%
TOTAL	1 926 000 €	2 115 000 €	9,81%

Le Fonds de Compensation pour la TVA est une aide à l'investissement des collectivités territoriales. Il a pour objet de rembourser de manière forfaitaire la TVA acquittée sur certaines dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement de l'exercice précédent (16,404 % depuis 2015). Pour 2022, les crédits inscrits s'élèvent à 1 615 K€.

La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et les aménagements de toutes natures nécessitant une autorisation d'urbanisme. En 2022, cette taxe est inscrite pour un montant de 500 K€.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues

Pour chacun de ses projets d'investissement, la Ville s'emploie très activement à rechercher des cofinanceurs afin de minimiser le recours à l'emprunt.

A ce stade, les subventions inscrites et notifiées proviennent :

- De l'État, au titre du dispositif « Soutien à l'équipement des polices municipales » pour 74 K€ ;
- De la Région Ile-de-France au titre du « Budget participatif écologique » pour 8K€ (gestion écologique des friches en éco pâturage, végétalisation des espaces publics).

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Au budget primitif 2022, un emprunt d'équilibre est inscrit pour 5 591 K€.

Chapitre 024 – Produits des cessions

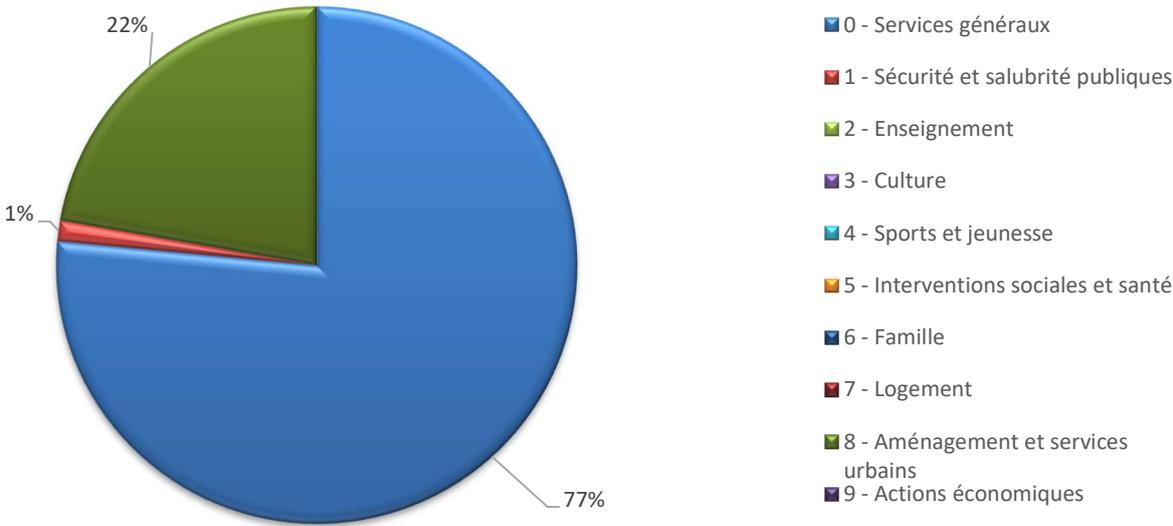
Les ventes inscrites pour 2022 concernent les biens situés :

- Rue du Commandant Raynal pour 1 258 K€ ;
- Boulevard Jean Jaurès pour 327 K€.

Chapitre 4541 – Opérations pour compte de tiers

Il s'agit de la refacturation des travaux effectués d'office, à hauteur de 21 K€.

Répartition des recettes d'investissement par fonction



LE BUDGET ANNEXE RÉSIDENCE AUTONOMIE LES BELLES VUES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les activités de la Résidence autonomie Les Belles Vues sont retracées au sein d'un budget annexe dédié, et selon la nomenclature budgétaire et comptable M22.

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En K€

Dépenses réelles	589 K€
Dépenses d'ordre	33 K€
Dépenses totales	622 K€

Recettes réelles	622 K€
Recettes d'ordre	-
Recettes totales	622 K€

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 589 K€ et concernent notamment les postes suivants :

- Les charges de fluides pour 56 K€
- Les charges de personnel pour 267 K€
- Les charges de location du bâtiment pour 165 K€
- Les travaux d'entretien du bâtiment et les divers contrats de maintenance pour 33 K€.

Les opérations d'ordre correspondent à la dotation aux amortissements estimée à 33 K€.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Le produit des locations et des services annexes perçu auprès des résidents pour 440 K€ ;
- La subvention du budget ville assurant l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement estimée à 140 K€ ;
- Le financement du Département au titre du Forfait autonomie pour 26 K€ ;
- La participation du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) à hauteur de 16 K€ (au titre du loyer, du ménage, des places de parking...).

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En K€

Dépenses réelles	37 K€
Dépenses d'ordre	-
Dépenses totales	37 K€

Recettes réelles	4 K€
Recettes d'ordre	33 K€
Recettes totales	37 K€

Les dépenses d'investissement sont constituées principalement par :

- Les dépôts et cautionnements versés pour 4 K€ (remboursement des cautions versées par les locataires de la Résidence) ;
- Une provision pour travaux d'entretien pour 21 K€ ;

- L'acquisition d'un logiciel pour 11 K€ ;
- Le remplacement de matériel téléphonique pour 1 K€.

Les recettes d'investissement correspondent à :

- La dotation aux amortissements pour 33 K€ ;
- Les dépôts et cautionnements reçus pour 4 K€.

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT SOUS CONVENTION DE GESTION

Le budget annexe de l'Assainissement est un budget géré par la Ville au nom et pour le compte de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS), sous convention de gestion.

1. LA SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses réelles	306 K€
Dépenses totales	306 K€

Recettes réelles	306 K€
Recettes totales	306 K€

Les **dépenses d'exploitation** se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec :

- L'entretien des réseaux d'assainissement pour 281 K€ ;
- Les frais de recouvrement de la redevance d'assainissement pour 25 K€.

Les **recettes d'exploitation** correspondent au remboursement par la CASGBS des dépenses engagées par la Ville, pour 306 K€.

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	630 K€
Dépenses totales	630 K€

Recettes réelles	630 K€
Recettes totales	630 K€

Les **dépenses d'investissement** prévues sont :

- La réhabilitation d'un collecteur avenue Schœlcher pour 400 K€ ;
- Des frais d'études à hauteur de 100 K€ ;
- Une enveloppe travaux pour 100 K€ ;
- Le remplacement d'un bac à graisse à la Cuisine centrale pour 30 K€.

Les **recettes d'investissement** correspondent au remboursement par la CASGBS des dépenses de travaux engagées par la ville pour 630 K€.